

Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP)

Atelier du Comité Scientifique Régional (CSR) pour la validation de l'Étude de faisabilité de l'Observatoire Régional du Littoral d'Afrique de l'Ouest (ORLOA)

Saly Portudal (Sénégal), du 23 au 25 juin 2021

RAPPORT FINAL



Jun 2021

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	OBJECTIFS DE L'ATELIER ET RÉSULTATS ATTENDUS.....	3
	2.1. Objectifs de l'atelier.....	3
	2.2. Résultats attendus.....	3
III.	DÉROULEMENT DE L'ATELIER	3
	3.1. Cérémonie d'ouverture.....	3
	3.2. Présentations	4
	3.2.1. Contexte de mise en place de la MOLOA par M. Moussa SALL du CSE	4
	3.2.2. Livrable 1 : Production de la donnée par M. Boris LECLERC du Cerema	4
	3.2.3. Livrable 2 : « Analyse du cadre juridique et organisationnel » par M. Pascal LEBRETON du Cerema	5
	3.2.4. Livrable 3 : « Production et diffusion des alertes », par Messieurs Louis PORTIER et Sylvain LENDRE.....	7
	3.2.5. Livrable 4 : « plateforme de diffusion des données », par M. Guillaume POISSONNIER	8
	3.2.6. La charte graphique de l'ORLOA par Mme Thioro Codou NIANG du CSE	10
IV.	RECOMMANDATIONS.....	11
V.	CONCLUSION.....	17

I. INTRODUCTION

Le comité scientifique régional (CSR) de la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA) est l'une des instances de gouvernance du Programme Régional de Lutte contre l'Erosion Côtière (PRLEC) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) adoptée pour la validation des méthodologies, processus et résultats des études sur la côte ouest africaine. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier de validation de l'étude de faisabilité de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA), tenu à Saly Portudal (Sénégal), du 23 au 25 juin 2021, avec la présence des représentants du Ministère de l'environnement et du Développement Durable du pays hôte, de l'Union Économique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de la Banque Mondiale, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Centre de Suivi Ecologique (CSE), du Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), de la Convention d'Abidjan, des membres du comité scientifique régional, des Unités de Gestion du Projet (UGP) WACA ResIP, des représentants des services de la météorologie et de la protection civile des pays et du Cerema.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER ET RÉSULTATS ATTENDUS

2.1. Objectifs de l'atelier

L'objectif général de l'atelier du CSR est d'examiner les résultats de l'étude de faisabilité de l'ORLOA en vue de fournir des avis scientifiques et techniques sur ses conclusions et recommandations et de dégager des perspectives pour la mise en œuvre de l'ORLOA, prenant en compte la prochaine mise à jour du schéma directeur.

De manière spécifique, il s'agit :

- d'examiner les résultats des 4 livrables de l'étude de faisabilité ;
- et de dégager des orientations pour la mise en place de l'ORLOA.

2.2. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de l'atelier sont :

- l'examen et l'approbation des orientations des 4 livrables ;
- l'élaboration d'une esquisse de feuille de route pour le processus de mise en place de l'ORLOA.

III. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

3.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue des représentants du Directeur général du Centre de Suivi Ecologique et du Directeur des Ressources en eaux et de l'Environnement de la Commission de l'UEMOA.

Ensuite, un tour de table a permis aux participants de se présenter, puis une proposition d'ajustement de l'agenda a été approuvée.

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis avec la présentation des livrables et les travaux de groupe.

3.2. Présentations

3.2.1. Contexte de mise en place de la MOLOA par M. Moussa SALL du CSE

Les changements climatiques et les impacts engendrés (érosion côtière, inondations, submersion marine, etc.) ont amené les États ouest africains à enclencher en 1997 un processus ayant abouti à la mise en place de la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA), une initiative régionale de l'UEMOA à travers le PRLEC. La mise en place de cette mission est en effet, l'une des recommandations formulées par les ministres de l'Environnement des 11 pays (de la Mauritanie au Bénin) lors de la validation du SDLAO élaboré en 2011 par l'UICN.

La mise en place de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA) a été préconisée en juillet 2018 par les ministres en charge de l'environnement, à la suite de la restitution du Bilan 2016 des littoraux (1^{ère} mise à jour du Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest : SDLAO).

Le premier projet WACA, a offert le cadre qui a permis d'établir la conception de l'Observatoire Régional du Littoral ouest-africain (ORLOA), à travers l'étude de faisabilité qui a produit quatre livrables (i) production de la donnée pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance scientifique et technique (ii) cadre juridique et organisationnel (iii) production et diffusion des alertes (iv) plateforme de diffusion des données. Ceux-ci constituent les piliers fondamentaux menant vers la création de l'ORLOA.

3.2.2. Livrable 1 : Production de la donnée par M. Boris LECLERC du Cerema

Du point de vue de l'approche méthodologique, en raison de la pandémie du Covid 19 et des restrictions de voyages, un questionnaire adressé à l'ensemble des pays a été exploité pour établir le diagnostic sur l'observation du littoral en Afrique de l'Ouest.

Sur la base des retours, il est apparu que la plupart des structures qui participent à l'observation des risques littoraux sont en majorité des structures publiques avec une diversité de thématiques étudiées.

Par ailleurs, une faiblesse du dispositif de mesure et un manque de données sur le littoral sont relevés, notamment avec un faible maillage de la région en instruments de mesure tels que les marégraphes et les houlographes.

D'autre part, le diagnostic a permis d'identifier des besoins tels que :

- le renforcement des instruments de mesure ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- l'imagerie satellitaire ;
- la nécessité d'avoir un système permettant la mise en réseau et le partage des informations.

Une liste d'indicateurs de suivi des risques côtiers est proposée.

Au terme de la présentation, les discussions ont porté essentiellement sur :

- l'absence des limnigraphes dans l'inventaire des instruments de mesures pour une meilleure précision des informations en particulier au niveau des estuaires. Sur ce point, le Cerema a précisé que l'étude n'a pas eu de retours sur la présence des limnigraphes ; il y a donc un travail à faire pour le positionnement de ces instruments en rapport avec les pays ;
- la nécessité de prendre en compte la modélisation et de saisir l'opportunité de l'existence de modèles de houle et de vent dans les services météorologiques des pays pour capitaliser les informations disponibles in situ. Sur ce point, il a été rappelé que l'ORLOA n'a pas une vocation de gestion des crises mais se positionne dans la mise à disposition de données régionales utiles à ces modèles plutôt centrés au niveau national ;
- la nécessité d'intégrer à terme la dimension sociale ;
- le renforcement du dispositif avec un aspect de suivi de la biodiversité. Sur ce point, il est jugé pertinent que l'ORLOA travaille avec l'observatoire sur les aires protégées, en cours de mise en place, afin de privilégier la complémentarité entre les deux entités ;
- l'opportunité des réseaux globaux pour la mise à disposition de données de houles qui permettraient à l'ORLOA de pallier au manque actuel d'instruments de mesures. Ceci permettra de travailler avec un minimum d'instruments de calage dans la zone et d'éviter pour l'instant la maintenance et la formation pour lesquels les moyens ne sont pas encore en place.

3.2.3. Livrable 2 : « Analyse du cadre juridique et organisationnel » par M. Pascal LEBRETON du Cerema

Le diagnostic de la situation actuelle de la MOLOA montre une absence de personnalité et de fondement juridique. L'accent a été mis dans cette présentation sur les enjeux de la formalisation de l'ORLOA en la dotant d'une personnalité juridique spécifique et adaptée, qui répond aux meilleurs standards internationaux. Ce qui lui permettra d'établir des règles de fonctionnement transparentes, de donner des gages de rigueur juridique aux partenaires extérieurs et de définir le type de gouvernance souhaitée.

Après un rappel de la problématique en droit international, un éclairage est apporté sur quatre options juridiques qui s'offrent à l'ORLOA. Chacune de ces options a été abordée en détail en présentant ses forces et faiblesses dans divers domaines (montage, fonctionnement, implication diverses, etc. Des exemples d'organismes répondant aux options ont été présentés, notamment le Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Ci-dessous, le résumé synoptique des différentes options :

Option 1	Option 2	Option 3.1	Option 3.2	Option 4
<ul style="list-style-type: none"> • Une personnalité juridique de niveau international propre à l'ORLOA • Très complexe à mettre en œuvre et à faire évoluer (négocier des traités internationaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une personnalité juridique de niveau international empruntée à l'UEMOA • Option liée à la position de l'UEMOA • Favorise une action étatique directe mais pas une participation de la société civile à la gouvernance de l'ORLOA 	<ul style="list-style-type: none"> • Une personnalité juridique propre de niveau national avec possibilité de reconnaissance par les autres états • Très simple à mettre en œuvre, équilibre les représentations entre les états membres et non membres de l'UEMOA • Favorise une action publique commune des états membres mais pas la participation de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Une personnalité juridique propre de niveau national avec possibilité de reconnaissance par les autres états • Très simple à mettre en œuvre • Ouvre la gouvernance de l'ORLOA à la société civile • L'intervention publique des états est moins directe car négociée avec la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Des personnalités juridiques propres de droit national • Possibilité de reconnaissance par les autres états (utile pour l'association « mère ») • Plus compliqué et plus cher à mettre en œuvre car nécessite une association par état • Demande une très forte implication des points focaux nationaux

Suite à cette présentation, il ressort des commentaires et discussions que :

- l'option 2 suscite de l'intérêt : les états associés (non membres de l'UEMOA) ne participeraient que sur les activités qui concernent l'ORLOA. Cette option peut poser une difficulté dans le souci de respecter l'équilibre des modes de représentations (tous les états n'ont pas le droit de vote) ;
- la mise en place des organes dépend des décideurs, le choix ne relevant pas des techniciens, il est suggéré de proposer un argumentaire en direction des décideurs sur les options jugées les plus pertinentes ;
- la réflexion devrait être axée sur le projet de gouvernance voulu pour l'ORLOA pour seulement après choisir le véhicule juridique qui cadre le mieux avec cette gouvernance souhaitée. Sur la base de cette recommandation, les travaux de groupe ont examiné les questions suivantes :
 - Nature de l'ORLOA : Organisme « régalién » ou animateur régional des forces vives ?
 - Quelle position de l'UEMOA et des états membres de l'ORLOA sur un possible rattachement direct ?
 - Quelle place pour les partenaires : les membres non-étatiques de l'ORLOA doivent-ils (et veulent-ils) participer à la gouvernance de la structure ?
 - Quelle échelle géographique pour l'animation et la mise en cohérence des forces vives : nationale ou supranationale ?

Les résultats des travaux de groupe sont consignés dans le tableau des recommandations ci-dessous.

3.2.4. Livrable 3 : « Production et diffusion des alertes », par Messieurs Louis PORTIER et Sylvain LENDRE

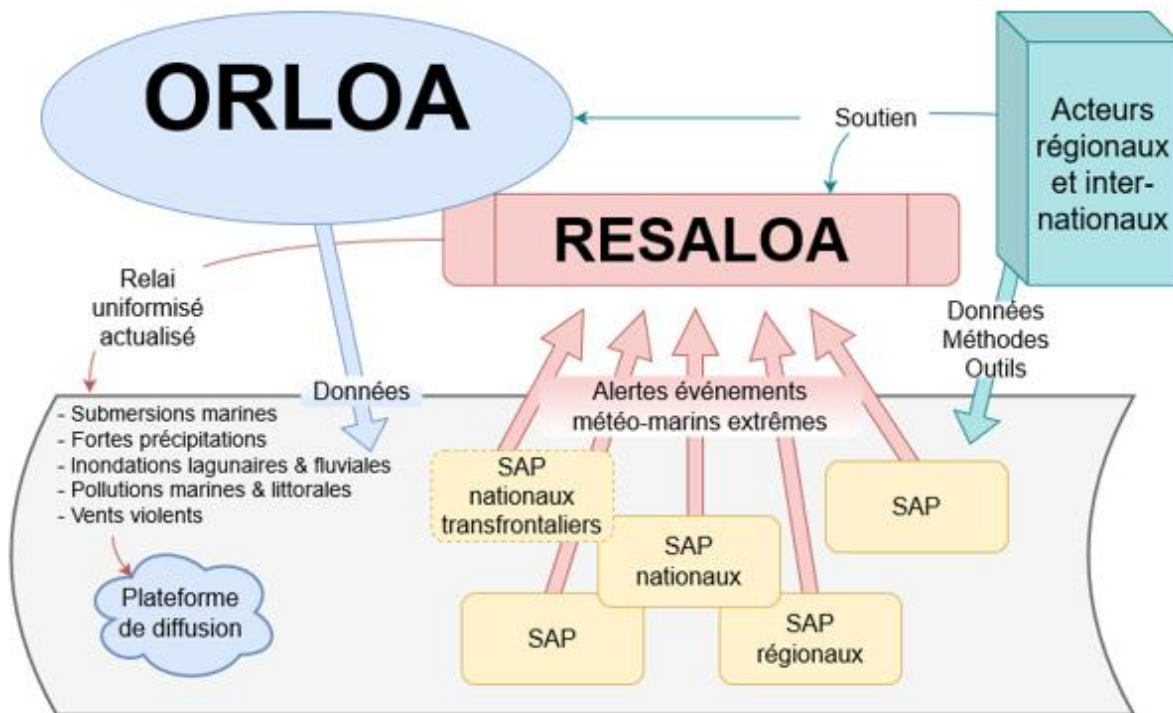
Cette présentation a fait un état de l'art en termes de dispositifs d'alerte avec le rappel des concepts (les composantes d'un SAP) ainsi qu'un bilan (non exhaustifs) des SAP existant au niveau international, régional et dans quelques pays de la MOLOA et Sao Tomé et Príncipe.



Les quatre composantes d'un système d'alerte multi-dangers de bout en bout et axé sur les populations (OMM, 2018)

Sur la base de cet inventaire, des orientations ont été proposées pour le Réseau d'alerte du littoral ouest africain (RESALOA) qui sera mis en place avec ses objectifs, ses principes de partage et d'utilisation des données et les conditions de sa pérennisation.

Les relations à développer entre les différents systèmes existants sont matérialisées à travers le schéma suivant.



Quelques points de discussion soulevés à la suite de la présentation concernent :

- la pertinence d'intégrer le suivi des risques technologiques (ruptures de barrage et autres) dans le SAP qui semble être plus focalisé sur les risques naturels ;
- la prise en compte du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD) dans les systèmes existants ;
- comment l'ORLOA compte apporter une valeur-ajoutée par rapport aux SAP existants ;
- la nécessité pour l'ORLOA de développer des partenariats avec les autres acteurs pour mieux connaître le service climatique à développer ;
- la diffusion des produits ou messages d'alerte qui devrait se faire dans un langage accessible aux destinataires que sont les décideurs et les populations exposées aux risques.

Suite à cette séance de discussions, trois groupes de travail ont été constitués pour examiner les points suivants :

- quelle articulation faut-il établir pour le SAP entre les niveaux régional et national ?
- comment sensibiliser les populations exposées aux risques.

Les résultats des travaux de groupe sont consignés dans le tableau de synthèse des recommandations ci-dessous.

3.2.5. Livrable 4 : « plateforme de diffusion des données », par M. Guillaume POISSONNIER

Ce livrable a porté essentiellement sur la plateforme de données de l'ORLOA dont les deux principales fonctions sont de stocker et de diffuser les données. Les acteurs identifiés pour en

assurer l'animation sont le public, l'opérateur national, l'opérateur régional et l'administrateur régional.

Les principales fonctionnalités pré-identifiées sont : (i) accéder aux données, (ii) composantes géographiques, (iii) gérer les données, (iv) gérer les utilisateurs et administrer la plateforme.

Les contraintes non-fonctionnelles sont, entre autres, la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la traçabilité et l'imputabilité.

Trois solutions d'architectures sont proposées pour la plateforme :

- ✚ Solution 1 : déployer une solution développée à façon ;
- ✚ Solution 2 : s'appuyer sur un hébergeur généraliste et un logiciel spécialisé ;
- ✚ Solution 3 : s'appuyer intégralement sur un hébergeur spécialisé.

Les discussions qui ont suivi cette présentation ont porté sur :

- la nécessité de faire le point sur les serveurs disponibles dans les pays (disparité entre les pays en termes de potentialités à héberger des données) pour évaluer la capacité dans les pays à héberger les données. A noter que sur ce point, le Cerema a précisé que ce travail de diagnostic des capacités d'hébergement a été réalisé et c'est sur la base de ce diagnostic que les propositions de solutions d'hébergement sont axées ;
- la possibilité de dissocier la diffusion de données et celle des alertes de même que la capacité de l'ORLOA/RESALOA à assurer l'interaction entre le dispositif de collecte/production/diffusion de données et la plateforme de diffusion des alertes ;
- la nécessité d'avoir des canaux (moyens physiques) de diffusion des données autre qu'à travers le net du fait des problèmes de connectivité récurrents dans les pays ;
- la nécessité d'ouvrir la plateforme au public ; sur ce point, il est précisé que les conditions d'accessibilité dépendra des droits que l'ORLOA définira comme nécessaires.

Une dernière session de travaux de groupe a permis aux participants de travailler sur les points suivants :

- quel(s) utilisateur(s) pour la plate-forme de partage et de diffusion des données ?
- quel type de données (données brutes, qualifiées, post-traitées, spatiales, graphiques) ?
- de quels outils cartographiques en ligne souhaitez-vous disposer sur la plate-forme ?
- une plate-forme dissociée ou commune doit-elle être mise en œuvre pour l'ORLOA et le Réseau d'Alerte Régional ?



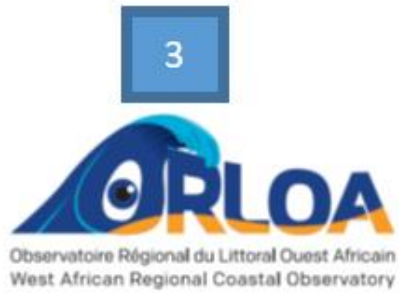
Les conclusions de ces travaux de groupe sont également synthétisées dans le tableau de des recommandations ci-dessous.

3.2.6. La charte graphique de l'ORLOA par Mme Thioro Codou NIANG du CSE

La charte graphique est un document de travail qui contient l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes qui constituent l'identité graphique d'une organisation. L'objectif visé est de conserver une cohérence graphique dans toutes les conceptions de supports de communication de l'observatoire régional.

Trois options pour le logo de l'ORLOA ont été présentées aux participants avec l'option 1 qui se présente sous la forme de 4 variantes. Suite à un vote à main levée, la variante 2 de l'option 1 a été retenue (voir ci-dessous).

Cependant, des suggestions ont été faites pour parfaire le logo, notamment sur la couleur de l'eau et sur la position du texte sous le logo.



IV. RECOMMANDATIONS

Les recommandations de l'atelier sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Recommandations		Leviers de facilitation de la mise en œuvre
Livrables	Description	
Livrable 1 Production de la donnée pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance scientifique	Supprimer la mention du changement climatique comme aléa en soi mais plus comme facteur aggravant des risques littoraux	CSE et Cerema
	L'observatoire devra appréhender les risques dans leur globalité avec une approche territorialisée du littoral telle que définie dans le SDLAO, prenant en compte un hinterland de 25 km, avec un accent porté sur les spécificités des zones d'estuaires et de deltas	ORLOA
	Aléas: risques côtiers, érosions et inondations (inondations marines et inondations fluviales), vents violents, pollutions, salinisation, mouvements de terrain, houle, pollution	ORLOA
	Enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - Environnementaux : écosystèmes (marins, côtiers, forestiers), Biodiversité ; - Sociaux : Etablissements humains (habitations, démographie) ; - Economiques : industries, ports, tourisme, etc. 	ORLOA
	- Gestion : Stratégie (nationale, régionale) ; schémas directeurs ; réalisation d'ouvrages de défense ; documents d'urbanisme	ORLOA, pays, partenaires techniques et financiers
	Parties prenantes : Institutions gouvernementales, organisations de la société civile (OSC), Universitaires, populations à la base	Toutes les parties prenantes
	Indicateurs retenus en phase de lancement : dynamique du trait de côte, niveau de la mer, géomorphologie, localisation	ORLOA, comité scientifique

Recommandations		Leviers de facilitation de la mise en œuvre
Livrables	Description	
	des sources de pollution aux hydrocarbures, densité résidentielle et démographique, évolution quantitative des sites d'extractions de sable.	
Livrable 2 cadre juridique	Organisme « régalien » ou un animateur régional des forces vives ? : Positions contrastées : <ol style="list-style-type: none"> 1- Posture étatique conférant à l'ORLOA pérennité et légitimité (majoritaire) 2- Organisation internationale étatique émanant de l'UEMOA (attendue la position de l'UEMOA sur cette éventualité et traiter le cas des pays non membres de l'UEMOA par des statuts adaptés à ces pays associés qui devront prendre part à la gouvernance de l'ORLOA) 	UEMOA, Pays, partenaires techniques et financiers
	Place des membres non-étatiques de l'ORLOA : des pistes de partenariat et de conventionnement pourront être choisies à la fois aux niveaux national et infranational par les pays membres et au niveau régional par l'instance pertinente (conseil d'administration ou équivalent) de l'ORLOA. Pour la mise en cohérence des actions, il s'agira de veiller à conférer aux observatoires nationaux, des personnalités morales	UEMOA, Pays, partenaires techniques et financiers
Livrable 3	Articulation entre niveau régional et niveau national : mise en synergie des réseaux nationaux d'alerte ; viser les deux circuits d'échanges en transfrontalier et avec le niveau régional ; mise à disposition de supports techniques	ORLOA, observatoires nationaux

Recommandations		Leviers de facilitation de la mise en œuvre
Livrables	Description	
	<p>Sensibilisation des populations exposées aux risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alerte descendante doit valoriser les technologies de la téléphonie mobile avec des messages à destination des populations ou au moins de points focaux dans les communautés ; - le niveau régional ne s'adresse pas directement aux populations ; - L'ORLOA n'est pas un organisme de sécurité civile ni de météorologie régionale mais peut contribuer à la mise à disposition de supports pédagogiques aux organisations nationales sur la culture du risque ; - Education des populations sur les bonnes pratiques (comportement en cas d'alerte) ; 	
Livrable 4	<p>Utilisateurs : les utilisateurs de données sont les producteurs de données (qui alimentent la plateforme) ; ce sont aussi ceux qui exploitent les données :</p> <p>Catégorie d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GRAND PUBLIC : Populations, Secteurs privés, Société Civile (ONGs, médias, Associations environnementales, etc.) • OPERATEURS NATIONAUX : Agences, Services techniques, Ministères, Universités et centres de recherches, collectivités locales • OPERATEURS REGIONAUX : Institutions régionales et internationales, Partenaires au développement <p>Accès à la plateforme :</p>	ORLOA, Observatoires nationaux

Recommandations		Leviers de facilitation de la mise en œuvre
Livrables	Description	
	<ul style="list-style-type: none"> • GRAND PUBLIC : Accès limités aux données prétraitées, aux métadonnées et aux différents produits. Cette catégorie n'est pas autorisée à verser de la donnée dans la plateforme ; • OPERATEURS NATIONAUX : Accès aux bases de données, aux métadonnées et aux différents produits. Cependant, certains services nationaux comme les services de météorologie et de la protection civile, producteurs de données, peuvent être autorisés à verser de la donnée dans la plateforme. Cela nécessite l'IDENTIFICATION D'UN ADMINISTRATEUR/CONTROLEUR LOCAL DANS L'INSTITUTION. • OPERATEURS INTERNATIONAUX PRODUCTEURS DE DONNEES : Accès aux bases de données, aux métadonnées et aux différents produits. Cela passe par la définition d'une CHARTE DE PARTAGE DE DONNEES. <p>Les outils : Arcgis a été identifié pour son caractère complet et efficient. Mais compte tenu de certaines exigences (comme les coûts de licence), qui ne militent pas en faveur de la durabilité, il est souhaitable d'étudier d'autres pistes dans le cadre de la mise en place de l'ORLOA.</p> <p>Plateforme d'observation et plateforme d'alerte (distinctes ou non?)</p>	

Recommandations		Leviers de facilitation de la mise en œuvre
Livrables	Description	
	Il est retenu que le caractère unifié de la plateforme n'est pas indispensable et que l'ORLOA ne serait qu'un relai. En ce sens il ne jouerait pas un rôle déterminant dans la réponse de sécurité civile ce qui lui permettrait de disposer d'une infrastructure de diffusion plus légère. Par contre, cela nécessiterait plus de ressources physiques et humaines. Dans ces conditions, il est souhaitable d'étudier la question ultérieurement dans le cadre de la mise en place de l'ORLOA.	

V. CONCLUSION

L'atelier du comité scientifique régional de la MOLOA pour examiner l'étude de faisabilité de l'ORLOA a pris fin au bout de trois jours de travaux. Les différents livrables ont été validés et des recommandations formulées pour assurer la mise en place de l'observatoire régional. Sur cette base, il a été suggéré au CSE d'élaborer la feuille de route déclinant le processus de mise en place de l'ORLOA.

Pour la clôture de l'atelier, les mots suivants ont été prononcés par :

M. Alioune Badara KAERE, Représentant du Directeur général du CSE qui exhorte les représentants des pays à être les porte-drapeaux de l'argumentaire en faveur d'une forte adhésion de leurs pays à l'ORLOA. Des complémentarités doivent exister entre le niveau régional et le niveau national d'où l'importance de rappeler la nécessité de mettre en place le plus rapidement des observatoires nationaux fonctionnels.

M. Alou FAYE, Directeur Régional de l'UICN remercie une fois de plus le CSE pour le travail abattu et salue les résultats issus des travaux. Il espère un comité scientifique redynamisé au sortir de cette rencontre tout en invitant les différentes parties prenantes à continuer sur cette lancée.

M. Amévi Edoé APEZOU MON-AGBETIAFA, Représentant du Directeur de l'Environnement et des Ressources en eau de la Commission de l'UEMOA a tenu à rassurer les États membres et ceux non-membres sur l'expérience de l'UEMOA à mettre en œuvre des projets régionaux qui les associent, comme par exemple celui dans le domaine de la Biosécurité. Il a remercié tous les participants pour leurs contributions à la réussite de l'atelier tout en leur souhaitant un bon retour dans leurs foyers respectifs.



Rapporteur
CSE/UICN



Présidence
UEMOA/CSE/UICN